

### 1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les dix premiers mois de 2021 **augmente de 4,2 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs sont en hausse de **0,3 %** dans le régime des **non-salariés** et de **7,1 %** dans le régime des **salariés**. Cette hausse de la patientèle provient d'un effet base avec un effectif de patients particulièrement bas sur la période de mars à mai 2020 en raison de la 1<sup>ère</sup> vague épidémique de la Covid-19 qui a entraîné un report des soins non urgents, notamment chez les plus jeunes. L'évolution moyenne PCAP 2019-2021, permettant d'écarter l'atypie de l'année 2020, montre une hausse plus modérée des effectifs de 1,1 %, avec une baisse de 2,0 % des patients non-salariés et une croissance de 3,2 % des patients salariés.

Fin octobre 2021, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **recule de 0,4 %** en taux PCAP (- 0,6 % en évolution moyenne PCAP 2019-2021). Le rebond observé pour l'ensemble des patients est nettement moins marqué pour les patients en ALD, l'impact de la pandémie étant atténué pour cette population en raison d'une meilleure continuité des soins. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **2,7 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,7 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin octobre 2021	Evolution en ACM (année complète mobile)	Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
	Régime Agricole	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	3,5%	4,2%	0,3%	7,1%	+1,1%	-2,0%	+3,2%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,3%	-0,4%	-2,7%	2,7%	-0,6%	-2,7%	+2,6%
Part des patients en ALD	26%	26%	37%	18%			

RA = Régime Agricole / Evolution annuelle moyenne 2019 à 2021 =  $\sqrt{\text{Janv à oct 2021} / \text{Janv à oct 2019} - 1}$

Source : MSA

### 2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin octobre 2021, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 14,2 millions d'euros** aux prévisions faites en juillet (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de - 0,4 point entre l'évolution prévue (+ 8,2 %) et l'évolution réelle (+ 7,8 %). Cette surestimation concerne le régime des **non-salariés (- 16,2 millions)**, celui des **salariés** présentant a contrario une sous-estimation (+ 2,0 millions).

Les réalisations s'établissent à des niveaux sensiblement inférieurs aux prévisions s'agissant des remboursements de **soins infirmiers** (- 15,4 millions), ceux d'analyses médicales en **laboratoire** (- 10,4 millions), ainsi que ceux d'honoraires de **spécialistes** (- 9,9 millions). En revanche, les remboursements de **médicaments** (+ 27,5 millions), et dans un moindre mesure, les versements d'**indemnités journalières des salariés agricoles** (+ 3,0 millions), ainsi que leur frais de **transports** (+ 1,5 million) se situent au-delà des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à oct 2021 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	4 155,1	4 169,2	-14,2	2 028,8	2 045,0	-16,2	2 126,3	2 124,2	+2,0
Evolution	+7,8%	+8,2%	-0,4 pt	+5,3%	+6,1%	-0,8 pt	+10,4%	+10,3%	0,1 pt

\* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2021

Source : MSA

(1) - Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

En **octobre**, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole s'inscrivent sur une trajectoire orientée à la hausse, dans la continuité des deux mois précédents. Sur **dix mois**, leur progression continue de ralentir (+ 8,0 % après + 8,5 % à fin septembre), l'effet base lié au premier confinement de 2020 ayant un poids de moins en moins important.

Leur **croissance PCAP moyenne** de 2019 à 2021 <sup>(2)</sup> à fin octobre s'établit à **3,3 %**. Stable chez les **non-salariés (+ 0,4 %)**, elle s'accélère chez les **salariés (+ 6,3 %** après + 6,2 % à fin septembre).

Concernant les honoraires des **généralistes**, les remboursements d'octobre constituent un rebond porté par une moindre diminution du nombre de consultations. Ainsi, le recul des remboursements en évolution moyenne 2019-2021 s'atténue légèrement à **- 3,6 %** (+ 0,1 point), après six mois d'accentuation de la baisse. S'agissant des **spécialistes**, les remboursements poursuivent une remontée progressive après un mois de juillet 2021 bas ; leur rythme de baisse en PCAP moyen passe de - 0,8 % à **- 0,7 %** à fin octobre. Quant aux **soins dentaires**, l'évolution des remboursements reste stable ce mois (**+ 3,3 %**).

Après cinq mois sur une trajectoire globalement descendante, les remboursements de **soins infirmiers** augmentent en octobre ; leur croissance moyenne 2019-2021 continue néanmoins de s'atténuer (**+ 2,3 %** après + 2,4 %). Pour les soins de **masso-kinésithérapie**, les remboursements d'octobre remontent au niveau haut de juillet, après un creux de deux mois. Leur baisse en PCAP moyen s'estompe légèrement à **- 0,9 %** (après - 1,0 %).

Au-delà du pic d'août porté par un regain du nombre de tests PCR, la décélération des remboursements des analyses médicales en **laboratoire** se poursuit, avec une progression moyenne 2019-2021 passant de 23,5 % sur neuf mois à **22,6 %** sur dix mois.

Concernant les **transports** de patients, les remboursements continuent de s'accélérer nettement, avec **+ 0,9 %** en PCAP moyen à fin octobre (+ 0,2 pt par rapport à fin septembre).

Avec une progression moyenne de **6,7 %**, les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** enregistrent une nette accélération en octobre (+ 0,4 point par rapport à fin septembre). Ceux d'**IJ ATMP** sont en revanche en léger ralentissement (**+ 3,1 %** après + 3,2 % en PCAP moyen).

S'agissant de la **pharmacie de ville**, les remboursements d'octobre se situent légèrement en deçà du niveau haut atteint en août et septembre ; ils restent néanmoins largement supérieurs aux sept premiers mois de 2021 et portent la croissance en PCAP moyen à **5,3 %** (+ 0,2 point par rapport à fin septembre). Concernant les **médicaments rétrocedés**, la croissance des remboursements reste constante à **+ 4,1 %**.

Après un rebond en septembre, les remboursements de **dispositifs médicaux** d'octobre reviennent à un niveau intermédiaire ; leur rythme de progression ralentit à **+ 2,0 %** en PCAP moyen (- 0,1 point par rapport à fin septembre).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin octobre 2021	Évolution en ACM (année complète mobile)	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
	Régime Agricole	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+7,7%</b>	<b>+8,0%</b>	<b>+5,4%</b>	<b>+10,5%</b>	<b>+3,3%</b>	<b>+0,4%</b>	<b>+6,3%</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>+7,6%</b>	<b>+7,6%</b>	<b>+5,4%</b>	<b>+9,6%</b>	<b>+2,8%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>+6,0%</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+7,1%	+9,4%	+6,2%	+12,2%	-0,9%	-3,5%	+1,5%
- Médecins généralistes	+0,1%	+1,1%	-0,9%	+3,1%	-3,6%	-5,5%	-1,6%
- Médecins spécialistes	+7,5%	+10,1%	+6,7%	+13,2%	-0,7%	-3,8%	+2,1%
- Dentistes	+20,6%	+24,3%	+22,1%	+25,9%	+3,3%	+2,0%	+4,3%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+6,9%	+6,8%	+3,6%	+13,2%	+1,5%	-0,3%	+5,0%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+14,5%	+17,7%	+13,9%	+22,9%	-0,9%	-3,1%	+2,0%
- Infirmiers	+4,2%	+3,2%	+0,8%	+8,8%	+2,3%	+0,4%	+6,6%
Laboratoires	+42,6%	+35,3%	+23,6%	+46,7%	+22,6%	+12,9%	+32,8%
Frais de transports	+12,0%	+15,5%	+11,7%	+20,5%	+0,9%	-1,5%	+4,1%
Indemnités journalières (IJ) :	-2,5%	-4,6%	-10,4%	-3,4%	+5,3%	-1,2%	+6,7%
- IJ maladie	-7,0%	-9,9%	-15,4%	-8,8%	+6,7%	-0,5%	+8,2%
- IJ ATMP	+6,0%	+5,7%	-0,9%	+7,1%	+3,1%	-2,2%	+4,2%
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+7,8%</b>	<b>+8,6%</b>	<b>+5,5%</b>	<b>+12,5%</b>	<b>+4,3%</b>	<b>+2,2%</b>	<b>+6,9%</b>
Médicaments :	+8,3%	+9,0%	+5,6%	+13,0%	+5,2%	+3,0%	+7,8%
- Médicaments délivrés en ville	+8,3%	+9,1%	+5,4%	+13,4%	+5,3%	+2,7%	+8,4%
- Médicaments rétrocedés	+8,2%	+8,6%	+8,6%	+8,7%	+4,1%	+6,0%	+2,3%
LPP	+6,4%	+7,4%	+5,0%	+11,0%	+2,0%	+0,4%	+4,2%

Evolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021 =  $\sqrt{\text{janv à oct 2021} / \text{janv à oct 2019}} - 1$

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écarter le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.

#### 4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO)<sup>[1]</sup>

En date de soins, les remboursements de **soins de ville d'août** se situent à un niveau supérieur aux trois mois précédents. Sur les **huit premiers mois** de 2021, leur progression se contracte néanmoins de 1,1 point par rapport à la situation à fin juillet (+ 8,9 % après + 10,0 %), l'effet base lié au premier confinement de 2020 étant de moins en moins prépondérant.

En **taux moyen 2019 à 2021**, la progression des remboursements de soins de ville reste constante à + 3,6 % à fin août ; elle résulte d'un léger ralentissement au régime des **non-salariés** (+ 0,6 % après + 0,7 %) conjugué à une accélération chez les **salariés** (+ 6,6 % après + 6,5 %).

Bien que toujours majorés par les vaccinations Covid, le rythme de baisse des remboursements d'honoraires des **généralistes** s'accroît : - 1,4 % en PCAP moyen à fin août (- 0,1 point par rapport à fin juillet). Si les remboursements des **spécialistes** du mois d'août se situent légèrement en deçà du mois précédent, leur repli garde néanmoins la même ampleur (- 0,8 % en PCAP moyen). S'agissant des **soins dentaires**, les remboursements ralentissent nettement ce mois, passant de 3,8 % à **3,4 %** en PCAP moyen.

Bien que sur un palier depuis deux mois, la croissance moyenne des remboursements de **soins infirmiers** continue de ralentir et atteint + 2,3 % à fin août (après + 2,5 % à fin juillet). S'agissant des soins de **masseurs-kinésithérapeutes**, les remboursements d'août se situent nettement en deçà du niveau des six mois précédents ; leur diminution s'accroît de 0,1 point, avec - 0,8 % en PCAP moyen.

Concernant les analyses médicales en **laboratoires**, les remboursements d'août confirment le rebond de juillet ; leur progression moyenne 2019-2021 continue néanmoins de désenfler, passant de 25,2 % à **24,4 %** à fin août, reflétant des montants remboursés largement inférieurs aux cinq premiers mois de l'année.

S'agissant des **transports** de patients, les remboursements poursuivent leur accélération (+ 1,5 % sur huit mois après + 1,4 %) , malgré un mois d'août en retrait par rapport au niveau haut des cinq mois précédents.

Avec + 7,9 % à fin août après + 8,2 % en PCAP moyen, les **indemnités journalières (IJ) maladie** poursuivent leur ralentissement, malgré des versements en août légèrement au-dessus des deux mois précédents. Quant aux **IJ ATMP**, les versements de ce mois, relativement bas au regard des mois précédents, conduisent à un ralentissement de la croissance de 0,2 point (+ 3,9 % sur huit mois après + 4,1 %).

À l'instar de ce qui a été observé en date de remboursement, le mois d'août constitue un pic pour les **médicaments délivrés en ville**. La hausse des remboursements atteint **4,6 %** en PCAP moyen 2019-2021, soit + 0,5 point par rapport à fin juillet. A contrario, les remboursements de **médicaments rétrocedés** continuent de ralentir (+ 4,4 % après + 4,7 %), malgré des remboursements d'août en léger rebond après le creux de juillet.

Pour les **dispositifs médicaux**, l'inflexion de juillet se confirme, avec des remboursements bas en août, conduisant à un net ralentissement en PCAP moyen (+ 1,7 % après + 1,9 %).

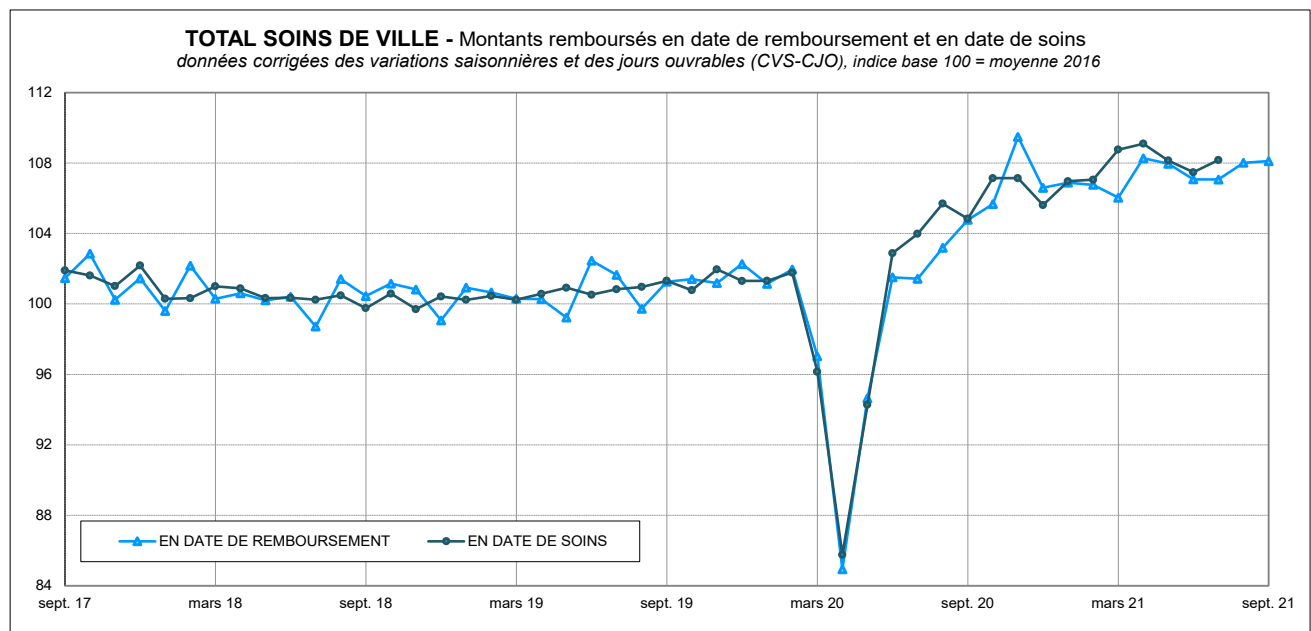
Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin août 2021 avec les remboursements à fin octobre 2021	Évolution en ACM (année complète mobile)	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
	Régime Agricole	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+7,5%</b>	<b>+8,9%</b>	<b>+6,6%</b>	<b>+11,2%</b>	<b>+3,6%</b>	<b>+0,6%</b>	<b>+6,6%</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>+8,0%</b>	<b>+9,3%</b>	<b>+7,5%</b>	<b>+10,8%</b>	<b>+3,4%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>+6,7%</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+7,4%	+13,1%	+10,1%	+15,9%	-0,3%	-2,9%	+2,2%
- Médecins généralistes	+2,8%	+6,8%	+4,7%	+8,9%	-1,4%	-3,3%	+0,6%
- Médecins spécialistes	+6,9%	+12,9%	+9,4%	+16,1%	-0,8%	-3,9%	+2,1%
- Dentistes	+18,8%	+27,9%	+27,5%	+28,3%	+3,4%	+1,9%	+4,4%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+6,1%	+7,3%	+3,6%	+14,9%	+1,6%	-0,2%	+5,0%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+14,2%	+24,6%	+20,3%	+30,6%	-0,8%	-2,6%	+1,6%
- Infirmiers	+3,4%	+2,1%	-0,6%	+8,3%	+2,3%	+0,5%	+6,7%
Laboratoires	+55,8%	+49,7%	+32,6%	+67,0%	+24,4%	+14,0%	+35,3%
Frais de transports	+11,8%	+21,5%	+17,5%	+26,9%	+1,5%	-0,9%	+4,8%
Indemnités journalières (IJ) :	-2,8%	-7,7%	-11,4%	-7,0%	+6,4%	+0,9%	+7,5%
- IJ maladie	-6,7%	-13,5%	-17,3%	-12,8%	+7,9%	+1,8%	+9,2%
- IJ ATMP	+4,6%	+4,2%	+0,3%	+5,0%	+3,9%	-0,4%	+4,8%
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+6,7%</b>	<b>+8,3%</b>	<b>+5,2%</b>	<b>+12,1%</b>	<b>+3,9%</b>	<b>+1,8%</b>	<b>+6,4%</b>
Médicaments :	+7,2%	+8,8%	+5,6%	+12,7%	+4,6%	+2,4%	+7,2%
- Médicaments délivrés en ville	+7,1%	+8,8%	+5,1%	+13,1%	+4,6%	+2,1%	+7,7%
- Médicaments rétrocedés	+8,0%	+9,6%	+11,1%	+8,2%	+4,4%	+6,0%	+3,0%
LPP	+5,1%	+6,7%	+4,2%	+10,3%	+1,7%	+0,3%	+3,9%

Evolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021 =  $\sqrt{\text{janv à août 2021} / \text{janv à août 2019}} - 1$

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écarter le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.



## 5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)<sup>[1]</sup>

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 11,6 %** sur les huit premiers mois de l'année 2021 par rapport à la même période de l'année précédente. Les dépenses **sont en hausse de 8,5 % dans le régime des non-salariés** et **de 15,3 % dans le régime des salariés**. Cette croissance provient d'un effet base avec des mois de mars à mai 2020 très bas en raison de l'épidémie de la Covid-19 qui a entraîné une déprogrammation des hospitalisations non urgentes. L'évolution moyenne PCAP 2019-2021, permettant de neutraliser l'année 2020 très atypique, montre plutôt une stabilité des dépenses pour l'ensemble du régime avec un recul de 3,1 % chez les non-salariés et une croissance de 3,9 % chez les salariés.

Les dépenses relatives à l'**ODMCO** augmentent de **13,9 %** en taux PCAP. Néanmoins, l'évolution moyenne PCAP 2019-2021 montre une croissance beaucoup plus modérée des dépenses. Elle est de 1,1 % pour l'ensemble du régime, avec une baisse chez les non-salariés de 1,9 % et une hausse chez les salariés de 4,9 %. La part tarif<sup>1</sup> est en légère augmentation de 0,3 %. Les médicaments en sus continuent d'afficher une forte progression des dépenses de 15,8 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Seuls les remboursements des dispositifs médicaux en sus restent en diminution de 1,2%.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont en **baisse de 0,9 %** en taux PCAP. La baisse est plus marquée en taux moyen PCAP 2019-2021 avec un recul de 6,8 % pour l'ensemble du régime (- 9,6 % chez les non-salariés, - 2,7 % chez les salariés).

Les frais de séjours en **Psychiatrie** augmentent de **3,4 %**. Ils sont en baisse de 0,3 % en évolution moyenne PCAP 2019-2021. L'évolution de ce poste est volatile et contribue peu à l'évolution totale des dépenses du fait de son faible poids dans les dépenses de cliniques privées (3,1 %).

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin août 2021 avec les remboursements à fin octobre 2021	Évolution en ACM (année complète mobile)	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
	Régime Agricole	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
<b>TOTAL CLINIQUES PRIVÉES</b>	<b>+5,7%</b>	<b>+11,6%</b>	<b>+8,5%</b>	<b>+15,3%</b>	<b>-0,0%</b>	<b>-3,1%</b>	<b>+3,9%</b>
<b>OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)</b>	<b>+7,6%</b>	<b>+13,9%</b>	<b>+11,1%</b>	<b>+17,3%</b>	<b>+1,1%</b>	<b>-1,9%</b>	<b>+4,9%</b>
- Part tarif	+6,9%	+13,0%	+9,8%	+17,0%	+0,3%	-2,7%	+4,0%
- Médicaments en sus	+18,0%	+20,5%	+19,9%	+21,0%	+15,8%	+14,2%	+17,4%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+6,5%	+16,0%	+15,3%	+17,0%	-1,2%	-3,6%	+3,4%
<b>OQN Soins de suite et Réadaptation (*)</b>	<b>-5,4%</b>	<b>-0,9%</b>	<b>-5,3%</b>	<b>+5,4%</b>	<b>-6,8%</b>	<b>-9,6%</b>	<b>-2,7%</b>
<b>OQN Psychiatrie</b>	<b>+2,4%</b>	<b>+3,4%</b>	<b>-2,2%</b>	<b>+6,0%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>-7,4%</b>	<b>+3,2%</b>

(\*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

*Source : MSA*

Evolution annuelle moyenne 2019 à 2021 =  $\sqrt{\text{Janv à août 2021} / \text{Janv à août 2019}} - 1$

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écartier le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.

<sup>1</sup> - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

## 6/ Points d'actualité

### • Médicaments délivrés en ville : masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques ralentissent fortement en octobre avec 3,4 millions d'euros contre 6,0 millions d'euros en septembre. Les remboursements des masques s'élèvent à 0,342 million en octobre (après 0,387 million en septembre).

Depuis Octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 41,5 millions d'euros de remboursements.

### • Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en octobre s'élèvent à 5,3 millions d'euros après 5,8 millions d'euros en septembre, pour représenter 131,5 millions d'euros depuis mars 2020.

### • Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,6 million d'euros en octobre 2021 après 0,8 million d'euros en septembre, pour représenter 12,8 millions d'euros depuis le début du dispositif. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,4 million d'euros en octobre 2021 comme en septembre, pour représenter 3,4 millions d'euros depuis le début le début.

### • Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacances) s'élèvent à 0,7 million d'euros en octobre 2021 après 0,9 million d'euros en septembre, pour représenter 12,4 millions d'euros depuis janvier 2021.

### • Impact de la réforme du 100% Santé et surtout son dernier volet au 1er janvier 2021, la prise en charge intégrale des aides auditives de la classe I par les caisses d'assurance maladie obligatoire et les organismes complémentaires pour les patients disposant des garanties d'un contrat responsable, les dépenses liées aux audioprothèses augmentent fortement. Entre janvier et octobre 2021, elles ont ainsi progressé de 111 % en données brutes par rapport à la même période de l'année dernière.

Avec la mise en place de la réforme du 100% Santé et surtout son dernier volet au 1er janvier 2021, la prise en charge intégrale des aides auditives de la classe I par les caisses d'assurance maladie obligatoire et les organismes complémentaires pour les patients disposant des garanties d'un contrat responsable, les dépenses liées aux audioprothèses augmentent fortement. Entre janvier et octobre 2021, elles ont ainsi progressé de 111 % en données brutes par rapport à la même période de l'année dernière.

Bien que ne représentant que 5,8 % du poste LPP, les dépenses d'audioprothèses majorent de 3,3 points l'évolution du poste (3,5 points pour les non-salariés agricoles et 3,0 points pour les salariés agricoles).

Si on se rapporte à l'année 2019 pour s'affranchir de la base faible 2020, la hausse moyenne 2019-2021 des audioprothèses est de 46 % et contribue pour 1,6 point à la hausse moyenne du poste LPP (1,7 point pour les non-salariés agricoles et 1,5 point pour les salariés agricoles).

#### Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

#### Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

#### Sigles utilisés :

**ACM** : Année complète mobile.

**ALD** : Affection de longue durée.

**CVS-CJO** : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

**DMA** : Dotation modulée à l'activité.

**Fir** : Fonds d'investissement régional.

**HAD** : Hospitalisation à domicile.

**LPP** : Liste des produits et des prestations.

**ODMCO** : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

**OQN** : Objectif quantité national.

**PCAP** : Période comparable à l'année précédente.

**FPMT** : Forfait patientèle médecin traitant

**Rosp** : Rémunération sur objectifs de santé publique.

## ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

### Soins de ville hors actes spécifiques covid-19 : remboursements à fin octobre 2021

À fin octobre, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes spécifiques covid**<sup>(1)</sup> progressent de **6,2 %** par rapport aux mêmes mois de 2020. Leur **hausse moyenne 2019-2021** s'accélère légèrement (+ **1,3 %** sur dix mois, soit + 0,1 point par rapport à fin septembre). Elle reste inférieure de 2,0 points à l'évolution des soins de ville y compris actes covid (voir partie 3 de la note).

Dans le régime des **non-salariés**, la baisse des remboursements s'atténue de 0,1 point, avec **- 0,9 %** en PCAP moyen à fin octobre, tandis que leur croissance s'accélère chez les **salariés** (+ **3,6 %** après + 3,5 %).

Hors tests covid-19, les remboursements des **laboratoires diminuent** de **3,2 %** en PCAP moyen, soit une baisse de même ampleur qu'à fin septembre. L'écart par rapport aux remboursements y compris actes covid désenfile progressivement (- 25,8 points).

S'agissant des **généralistes**, le repli des remboursements d'honoraires continue de s'adoucir à **- 5,1 %** (après - 5,3 % à fin septembre), inférieur de 1,5 point à l'évolution y compris actes covid. Pour les soins **infirmiers**, la progression des remboursements hors actes covid ralentit à **1,3 %** (après + 1,4 %) et se maintient 1,0 point en deçà de la croissance y compris actes covid.

S'agissant des **indemnités journalières Maladie**, les versements hors IJ dérogatoires s'accroissent sensiblement en octobre, portant la hausse en PCAP moyen 2019-2021 à **4,3 %** après + 3,8 %. Ce rebond étant légèrement moins marqué sur les versements y compris IJ dérogatoires, l'écart entre les deux séries se réduit (2,4 points après 2,5 points).

Concernant les **médicaments de ville**, les montants remboursés d'octobre sont supérieurs au niveau des mois précédents, contrairement à la pharmacie y compris actes covid, où ils se situent légèrement en deçà du pic d'août. L'accélération des remboursements hors actes covid se poursuit (**+ 3,0 %** après + 2,8 % en PCAP moyen). L'écart avec l'évolution y compris actes covid (vaccins, masques, tests antigéniques) se maintient à - 2,3 points.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin octobre 2021	Evolution hors actes spécifiques covid (1)						différentiel avec les évolutions y compris actes covid	
	PCAP			PCAP moy 2019-2021			Ecart sur le PCAP	Ecart sur le PCAP moy 2019-2021
	RA	NSA	SA	RA	NSA	SA	RA	RA
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+6,2%</b>	<b>+3,9%</b>	<b>+8,6%</b>	<b>+1,3%</b>	<b>-0,9%</b>	<b>+3,6%</b>	<b>-1,8 pt</b>	<b>-2,0 pt</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>+6,5%</b>	<b>+3,8%</b>	<b>+8,9%</b>	<b>+0,5%</b>	<b>-2,3%</b>	<b>+3,2%</b>	<b>-1,1 pt</b>	<b>-2,2 pt</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+8,8%	+5,7%	+11,5%	-1,4%	-4,0%	+1,1%	-0,6 pt	-0,5 pt
- Médecins généralistes (2)	-0,9%	-2,9%	+1,1%	-5,1%	-7,1%	-3,0%	-2,0 pt	-1,5 pt
- Médecins spécialistes (2)	+10,1%	+6,9%	+13,0%	-0,8%	-3,8%	+2,0%	0,0 pt	-0,1 pt
- Dentistes	+24,3%	+22,1%	+25,9%	+3,3%	+2,0%	+4,3%	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+5,3%	+2,7%	+10,4%	+0,8%	-0,6%	+3,5%	-1,5 pt	-0,7 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+17,7%	+13,9%	+22,9%	-0,9%	-3,1%	+2,0%	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	+1,2%	-0,3%	+4,6%	+1,3%	+0,1%	+4,3%	-2,0 pt	-1,0 pt
Laboratoires (5)	+1,0%	-2,8%	+5,2%	-3,2%	-5,9%	-0,2%	-34,3 pt	-25,8 pt
Frais de transports	+15,5%	+11,7%	+20,5%	+0,9%	-1,5%	+4,1%	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+2,0%	-3,2%	+3,1%	+3,8%	-2,9%	+5,2%	6,6 pt	-1,5 pt
- IJ maladie (6)	-0,2%	-4,6%	+0,7%	+4,3%	-3,3%	+5,9%	9,7 pt	-2,4 pt
- IJ ATMP	+5,7%	-0,9%	+7,1%	+3,1%	-2,2%	+4,2%	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+16,8%	+5,6%	+33,1%	+4,3%	-0,6%	+11,0%	-0,7 pt	-0,3 pt
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+5,7%</b>	<b>+3,9%</b>	<b>+7,9%</b>	<b>+2,8%</b>	<b>+1,4%</b>	<b>+4,6%</b>	<b>-2,9 pt</b>	<b>-1,6 pt</b>
Médicaments :	+5,1%	+3,6%	+6,9%	+3,1%	+1,7%	+4,7%	-3,9 pt	-2,1 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+4,8%	+3,1%	+6,7%	+3,0%	+1,3%	+5,0%	-4,3 pt	-2,3 pt
- Médicaments rétrocedés	+8,6%	+8,6%	+8,7%	+4,1%	+6,0%	+2,3%	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+7,4%	+5,0%	+11,0%	+2,0%	+0,4%	+4,2%	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

## ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

### Indemnités journalières : Remboursements à fin octobre 2021

Entre janvier et octobre 2021, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 549 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 53 % des montants remboursés (291 millions dont 151 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10 % et les IJ AT des deux régimes 37 %.

En raison des remboursements plus importants d'IJ Covid en 2020 qu'en 2021, **les IJ maladie fléchissent de 9,9 % entre janvier et octobre 2021** et la même période de l'année précédente (- 15,6 % pour les non-salariés agricoles et - 8,8 % pour les salariés agricoles) alors que les IJ AT progressent de 5,1 %. Si on se compare à 2019 pour s'affranchir de l'année 2020, les IJ maladie comme les IJ AT progressent respectivement de 6,8 % et 2,8 % en évolution moyenne PCAP.

Pour les salariés (84 % des IJ maladie), les IJ de plus de 3 mois augmentent de 6,9 % fin octobre 2021 alors que les IJ maladie de moins de 3 mois diminuent de 19,7 % du fait de l'effet base. Par rapport à 2019, l'évolution moyenne des IJ de moins de trois mois est, à l'inverse, dynamique (10,5 %) et de manière plus prononcée que pour les IJ de plus de 3 mois (6,1 %).

Hors IJ Covid, la baisse des IJ de moins de trois mois entre 2020 et 2021 est plus contenue (- 5,5 % entre 2020 et 2021 et + 5,5 % en évolution moyenne 2019-2021).

Données brutes	janv- octobre 2021	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
		fin octobre 2019	fin octobre 2020	fin octobre 2021	fin août 2021	fin septembre 2021	fin octobre 2021
<b>INDEMNITES JOURNALIERES</b>	<b>549 093</b>	<b>+5,0%</b>	<b>+16,5%</b>	<b>-4,9%</b>	<b>+5,3%</b>	<b>+5,8%</b>	<b>+5,3%</b>
<b>IJ Maladie</b>	<b>345 879</b>	<b>+3,8%</b>	<b>+26,6%</b>	<b>-9,9%</b>	<b>+6,7%</b>	<b>+7,2%</b>	<b>+6,8%</b>
IJ Maladie Non-salariés agricoles	54 575	+0,5%	+17,7%	-15,6%	-0,4%	-0,0%	-0,3%
IJ Maladie Salariés agricoles	291 304	+4,5%	+28,6%	-8,8%	+8,3%	+8,7%	+8,3%
- IJ maladie de moins de 3 mois	151 022	+3,7%	+52,0%	-19,7%	+10,6%	+11,0%	+10,5%
hors IJ Covid	137 861	+3,7%	+17,9%	-5,5%	+5,2%	+5,7%	+5,5%
- IJ maladie de plus de 3 mois	140 282	+5,4%	+5,4%	+6,9%	+5,8%	+6,3%	+6,1%
<b>IJ ATMP</b>	<b>203 215</b>	<b>+6,8%</b>	<b>+0,6%</b>	<b>+5,1%</b>	<b>+3,0%</b>	<b>+3,5%</b>	<b>+2,8%</b>

Source : MSA

*IJ Covid* : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'ont pu être isolées.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.